Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 12

Rubrik: Prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

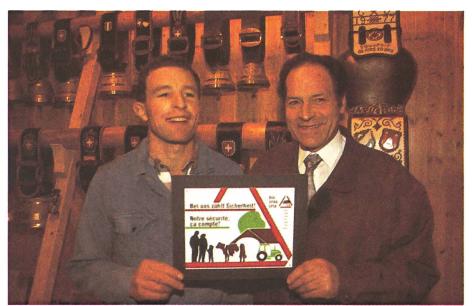
Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une nouvelle action du SPAA pour distinguer les exploitations agricoles particulièrement sûres

«Notre sécurité, ça compte!»

S'appuyant sur l'art. 120 de la loi sur l'agriculture, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) fut créé en 1954. En 1969, le SPAA devint indépendant et le 1^{er} janvier 1984, la fondation Service de prévention des accidents dans l'agriculture fut constituée. A l'occasion de ces anniversaires (40, 25 et 10 ans), le SPAA lance une nouvelle action, intitulée «notre sécurité ça compte!».



Les exploitations d'Albert Bachmann à Estavayer-le-Lac et de Henri Cotting à Ependes ont été qualifiés «domaines particulièrement sûrs.» Ils ont été récompensés par les deux premières plaquettes de sécurité. (Photo: Zw.)

L'agriculture et un métier à hauts risques d'accidents. Pourtant, il existe des exploitations sûres. Des machines et des bâtiments bien entretenus, une répartition des travaux avisée et des instructions claires représentent les bases de la sécurité à la ferme. L'utilisation de protections personnelles est également nécessaire pour éviter les atteintes à la santé. De plus, l'agriculteur et sa famille doivent être favorables à la prévention des accidents; ils doivent être prêts à investir dans des mesures de sécurité techniques et constructives. Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture veut distinguer de telles exploitations – sur demande de l'agriculteur – avec une plaquette de sécurité. Depuis 1985, le SPAA effectue des visites d'exploitations et constate de grandes différences de motivation pour la prévention des accidents, ainsi que dans l'équipement de sécurité. Encouragé par les expériences positives effectuées dans les pays voisins – là bas, la distinction s'appelle «la ferme sûre» – le SPAA lance la campagne «notre sécurité, ça comptel».

Les exploitant(e)s intéressés peuvent s'annoncer auprès du SPAA (no

VE





l'Assemblée générale

La section vaudoise de l'ASETA tiendra ses assises annuelles

le vendredi 27 janvier 1995 à 10 h 00 au Palais de Beaulieu à Lausanne

Sur présentation de la convocation qui paraîtra dans le prochain Technique Agricole de janvier 95, il sera accordé une réduction de 50% sur le prix d'entrée à l'AGRAMA le 27 janvier.

Carburant

A la suite d'une convention passée il y a quelques années déjà, les entreprises citées ci-après versent une ristourne à notre association. Nous vous demandons d'accorder la préférence à ces entreprises lors de vos commandes.

SIMOND SA à Bussigny / AGROLA à Renens / RUEY-TERMOPLAN SA à Nyon / PERRIN Carburants SA à Payerne / PETROL-CHARMETTES SA à Fribourg Le comité

de téléphone 021/905 44 28) ou être proposés à la suite d'une visite. Ceux qui seront distingués prouvent que la sécurité ne leur est pas un vain mot. Avec la plaquette de sécurité, ils auront la responsabilité de maintenir la sécurité des bâtiments et des machines à jour tout en favorisant un comportement sûr de ceux qui travaillent sur la ferme.